

INTERVENTION NICOLE DEDIEU

Le Congrès de notre Union Locale se tient dans un contexte à la fois lourd pour le syndicalisme en France comme ailleurs et à la fois ouvert dans les responsabilités et les perspectives de luttes et de mobilisations que l'Union Locale d'Arles, la CGT, avec ses valeurs, son histoire et sa démarche de transformation sociale portent.

La crise du système capitaliste est globale. Si elle met au défi l'ensemble du mouvement syndical dans son rôle de défense des intérêts des salariés en France comme sur tous les continents cela ne signifie pas pour autant que nous soyons dépourvus de solutions pour sortir de cette spirale de régression sociale.

Cette crise, aux conséquences sociales déjà considérables, souligne la nécessité pour la CGT, de donner des éléments de confiance et de cohérence, des raisons de se battre pour contrarier les desseins de ceux qui veulent utiliser la crise pour accroître la pression sur le travail, tout en continuant de nourrir une logique financière qui a déchaîné le cataclysme. Cette nécessité, cette démarche, seront au cœur de notre Congrès et au cœur du 50^{ème} congrès confédéral du 18 au 22 mars 2013 et celui de notre Union Départementale des 19,20 et 21 juin 2013.

Cette crise, qui atteint durement les salariés, retraités et privés d'emploi, les politiques d'austérité présentées comme le seul moyen d'atteindre l'objectif d'assainissement des finances publiques, sanctuarisées par l'adoption du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG), ont plongé et continuent de plonger l'Europe dans la stagnation économique voire la récession.

En France, les mauvaises nouvelles économiques et sociales s'accumulent. Chaque mois la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat est un peu plus alarmante. 5 millions de chômeurs, tel est le dernier chiffre annoncé, autrement dit un fléau qui s'enkyste dans notre société. Les jeunes et les seniors sont les premiers concernés avec un chômage de longue durée qui s'étend laissant présager de stigmates indélébiles sur notre corps social.

En 2012, une volonté de changement s'est exprimée dans notre pays à l'occasion de l'élection présidentielle. La CGT a joué son rôle dans cette séquence où il ne s'agissait bien évidemment pas seulement de changer un homme ou une équipe, mais bien de changer une politique. De ce point de vue et au regard des attentes sociales vis-à-vis de ce gouvernement, les mesures prises sont loin de représenter la rupture, que la CGT juge indispensable, avec les politiques menées depuis 10 ans.

Si on ne peut qu'adhérer à l'objectif affiché par le Président de la République d'inverser la courbe du chômage d'ici à la fin de l'année, notre organisation syndicale ne partage pas cet optimisme et ce pour plusieurs raisons :

- d'abord parce que ce gouvernement ne remet pas en cause les politiques d'austérité qui étouffent la croissance en France comme en Europe. Même l'économiste en chef du FMI, le français Olivier Blanchard, est obligé de reconnaître qu'il a gravement sous-estimé l'impact récessif des politiques d'austérité sur la croissance, le FMI reconnaissant par ailleurs que

l'emploi repart à partir de 1 point et demi de croissance mais la plupart des économistes pronostiquent une croissance nulle dans notre pays en 2013. Dont acte.

- Pas d'optimisme non plus quant à l'inversion de la courbe du chômage après la conclusion de l'accord dit « de sécurisation de l'emploi », dont Laurence Parisot se félicite en ces termes : « *cet accord marque l'avènement d'une culture du compromis après des décennies d'une philosophie de l'antagonisme social* ». Les partisans de cet accord veulent faire croire qu'il ouvre des droits nouveaux aux salariés...les partisans étant, avec le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC, des organisations syndicales signataires qui représentent bien moins de salariés que les organisations non signataires dont la notre. Le gouvernement qui se dit attaché au dialogue social et à la représentativité des Syndicats ferait bien de le prendre cette réalité en compte.

Car ce texte, loin de répondre à la feuille de route fixée par le gouvernement lors de la conférence sociale de juillet 2012, organise entre autres la mobilité interne forcée permettant ainsi aux employeurs de muter le salarié sur un autre poste, de l'envoyer à l'autre bout de la France et s'il refuse de pouvoir le licencier pour motif personnel ! En clair, l'absence de motif réel et sérieux devient donc...un motif !

Le texte instaure les accords «compétitivité/emploi» que Nicolas Sarkozy voulait imposer sans avoir pu les mettre en place, c'est-à-dire la possibilité pour les patrons de modifier le temps de travail et de baisser les salaires durant deux ans sans garantie de maintien des emplois.

L'accord sécurise les licenciements en privant les salariés ou en leur rendant plus difficile l'accès à la justice prud'homale pour obtenir réparation du préjudice subi. Sur ce point précis citons l'exemple de nos Camarades Ex Lustucru à qui tous les tribunaux devant lesquels ils ont traîné PANZANI, ont donné raison, en déclarant tous, sans exception, que leur licenciement était sans cause réelle et sérieuse. 8 ans de procédure c'est long, certes, les sommes versées ne compenseront jamais la perte de l'emploi, cela dit, si les dispositions de l'accord dit de « sécurisation de l'emploi » avaient été à l'œuvre en 2004, date de fermeture de l'usine, les ex Lustucru n'aurai jamais pu contester leur licenciement devant la justice !

Nous voulons d'ailleurs redire combien la lutte des Lustucru avec la CGT, les 18 mois d'occupation de l'usine avec un projet de SCOP créant 90 emplois que Nicolas SARKOZY et ses pots de l'époque ont empêché par tous les moyens de voir le jour, ce combat est exemplaire, fondamental pour le syndicalisme de lutte que l'Union Locale d'Arles entre autres portent depuis des décennies.

Cet accord doit être combattu de toutes nos forces afin qu'il ne trouve pas de prolongement dans une loi qui devrait être discutée à l'Assemblée Nationale début mars. La confédération a édité un 4 pages qui dénonce l'extrême danger pour les salariés que représenterait une loi en l'état. Nous avons la responsabilité collective de le diffuser largement, de faire connaître l'analyse et les propositions de la CGT aux salariés pour qu'ils pèsent de tout leur poids et empêche cette atteinte gravissime à leurs droits. Dans ce sens, une journée d'action nationale unitaire a été décidée par le CCN, avec mise en débat de l'arrêt de travail, pour le 5 mars. FO y participera. L'annonce sera faite dès qu'FO aura terminé son CCN, c'est-à-dire ce soir. Solidaires et la FSU sont d'accord pour en être. Lundi prochain 11 février, la Confédération mettre un tract portant cette journée d'action à disposition. Les organisations de la CGT vont également intervenir dans le débat parlementaire et la confédération propose que tous les députés de gauche soient interpellés. Ce que bien entendu l'UL d'Arles fera pour ce qui est de la 16^{ème} circonscription.

De plus, une délégation de la CGT a remis hier, aux parlementaires socialistes, l'analyse juridique de cet accord, qui révèle que ce texte est purement et simplement intransposable en l'état dans la loi.

- Toujours pas d'optimisme non plus après le rapport de la Cour des Comptes qui propose de revoir à la baisse l'indemnisation des chômeurs et semble recueillir une oreille attentive du côté du gouvernement. Une proposition indécente quand on sait que moins de 42 % des demandeurs d'emploi sont indemnisés par l'assurance chômage et que le niveau moyen de l'indemnisation atteint péniblement mille euros. D'autant plus indécent quand le même gouvernement accorde, au nom de la compétitivité, une ristourne de 20 milliards d'€ par an aux entreprises sans la moindre contrepartie pour l'emploi !

Là encore, le slogan de Laurence Parisot, patronne du Medef, qui explique que « les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain », résonne comme une véritable provocation, encore plus quand on sait que le nombre de ruptures dites conventionnelles du contrat de travail a franchi le cap du million depuis sa création en 2008. Ce dispositif, qui n'a pas d'autre but que de se débarrasser à bon compte d'un salarié, est en train de devenir la première cause de licenciement en France.

Dans la même veine, le gouvernement veut mettre en œuvre un plan intitulé « lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ». Un plan dont, encore une fois, les limites sont contenues dans l'orientation même de la politique gouvernementale. N'est-il pas en effet plus que contradictoire de saluer un accord qui précarise encore plus l'emploi et porte en germe un durcissement des conditions d'accès à l'assurance chômage, de rechercher à réduire les dépenses publiques et les moyens des Services Publics et dans le même temps afficher l'objectif de lutter contre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale et professionnelle ?

Quelques chiffres : entre 2000 et 2010, les déclarations d'embauche enregistrées par les URSSAF font apparaître une augmentation de 37 % des contrats à durée déterminée allant d'une semaine à un mois avec une explosion des contrats d'une durée inférieure à une semaine de 120 % !

Pour mémoire, rappelons que le taux de chômage à Arles est de 16,6 % sur 22 440 actifs pour une population globale de 53 000 habitants. Le taux de chômage à Marseille est de 17,3 %, celui du département est de 14,1 %.

Car l'objectif du patronat, objectif séculaire voire éternel, est bien d'imposer et nous l'avons encore une fois vérifié au travers des négociations patronat/syndicats sur l'accord de sécurisation de l'emploi comme sur les retraites complémentaire ARRCO/AGIRC, l'objectif est bien d'imposer une régression sociale historique.

Pour parvenir à ses fins, le Medef utilise la crise en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs, plus d'allègements de charges qui seraient donc prélever sur le pouvoir d'achat des salariés et sur les dépenses publiques, et tout cela au nom de la compétitivité.

Le patronat persiste, signe et revendique cette démarche dévastatrice alors que si la France s'est endettée à ce point, si notre économie se porte si mal, c'est bien en grande partie de sa responsabilité.

Depuis plus de trente ans, le travail a été la variable d'ajustement. Pour accroître la rentabilité du capital, les dividendes des actionnaires, les entreprises ont mis une pression sans précédent pour réduire le coût du travail. En dévalorisant les qualifications, en développant la précarité et la pression salariale, en accentuant la pression sur les normes de travail et d'emploi, sur les systèmes de protection sociale et de santé, le patronat a organisé la dégradation des conditions de travail, la qualité du travail et son efficacité. Hors, ce n'est pas le coût du travail qu'il faut réduire c'est le coût du capital.

Je ne développerai pas plus sur ce thème que nous aborderons cet après-midi, avec notre Camarade Fabrice AUBERT, qui le présentera et en animera les débats, dire simplement que de 2006 à 2011, les bénéfices nets des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 10 % en moyenne, la part redistribuée aux actionnaires a augmenté de 31 %, la rémunération des dirigeants a progressé de 34 % pendant que les investissements eux reculaient de 24 %.

Il faut donc un certain cynisme pour exiger aujourd'hui des salariés qu'ils se sacrifient pour sauver la croissance !

S'il on en croit également le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !, en sachant que le pouvoir d'achat des retraités est déjà largement atteint.

De la même manière, les agents de la Fonction Publique devraient eux aussi accepter, sous prétexte de crise et de déficit public, que leurs justes revendications ne soient pas prises en compte. En effet, si la Ministre souligne son attachement à la Fonction publique, à ses valeurs de progrès social, au rôle de ses personnels, force est de constater qu'aucune réponse satisfaisante n'est au rendez-vous.

- **Sur l'emploi** : les créations « qui vont dans le bon sens » dans certains secteurs, ne sauraient masquer les suppressions qui continuent dans d'autres et la situation alarmante de pans entiers de la Fonction publique, notamment dans tout le secteur de la Santé et particulièrement dans tous les hôpitaux publics.

- **Sur les salaires et le pouvoir d'achat**, alors que les bas salaires se multiplient (plus d'1 million d'agents perçoivent le SMIC), alors que les déroulements de carrière sont souvent inexistantes, que les qualifications ne sont plus reconnues, aucune mesure générale n'est envisagée et, en particulier, la valeur du point est toujours gelée.

- **Le jour de carence**, mesure inique et inefficace, condamnée par tous les syndicats et le mouvement mutualiste, rejetée d'ailleurs lors de sa mise en place par la majorité actuelle, n'est toujours pas abrogé.

La défense de notre système de protection sociale nécessite de combattre la campagne insidieuse qui défend l'idée que les retraités seraient des nantis et susceptibles, à ce titre, de voir leur contribution au financement de la protection sociale s'alourdir fortement.

La défense de nos Services Publics, du contenu de leurs missions, du statut des agents, de leurs salaires et de leurs conditions de travail nécessitent aussi que nous tordions le cou à l'idée tout autant insidieuse qu'au nom d'une soi-disant sécurité de l'emploi et pour cause d'aggravation des dépenses publiques, les salariés des 3 Fonctions Publiques (d'Etat, Territoriale, de Santé) devraient se satisfaire de ce qu'ils ont et de ce qu'ils n'ont pas.

Sans aucun doute, cela appelle une réflexion nouvelle sur nos capacités collectives à faire face à l'intense bataille idéologique qui se mène et dans laquelle notre Union Locale, toute la CGT doit apporter sa contribution, sous forme d'arguments de fond, d'explications, de propositions et en fournissant des espaces d'expression des luttes et de mobilisation.

Car n'en déplaise au patronat, à certaines organisations syndicales, dont la CFDT, qui accuse la CGT de casser l'emploi à Goodyear (quand on sait que la CGT pèse 80 % à Goodyear on comprend mieux l'aigreur de la CFDT), n'en déplaise aussi à certains hommes politiques dont Arnaud Montebourg qui conseille à la CGT de mettre de l'eau dans son vin, les salariés avec la CGT se battent. Ils se battent à SANOFI, ils se battent à PSA Aulnay, à Renault contre les plans de licenciements, plus près de nous ils se battent à Fralib, au Grand Conseil de la Mutualité, ils se battent aussi même si leur combat n'est pas médiatisé, pour les salaires et les conditions de travail dans nombre de Syndicats du territoire de l'Union Locale, c'est le cas à Transgourmet Saint Martin de Crau, à DHL, à la Clinique Jeanne d'Arc, en Mairie d'Arles, à l'Hôpital et j'en passe...

Car effectivement, depuis des décennies, les luttes sociales en Pays d'Arles sont indéniablement marquées, portées par la CGT. Qu'il s'agisse des batailles menées dans les entreprises contre des fermetures ou des plans de licenciements (Ateliers SNCF, CMP, Lustucru, Papèteries, SPC ex Thermofil à Saint Martin de Crau), des luttes contre les atteintes aux droits fondamentaux des salariés telle que la remise en cause du droit de retrait à Transgourmet Saint Martin de Crau, comme celles portant de grands enjeux de société (Sécu, CPE, retraite...), l'Union Locale CGT d'Arles, avec les Syndicats qui la font vivre, fait souvent la démonstration de sa combativité, de sa capacité à convaincre et à mobiliser et de son efficacité.

En 2009 notamment, de grandes mobilisations mêlant manifestations, journées d'action, grèves, contre la politique d'austérité et proposant des solutions aux réponses néolibérales à la crise secouent le pays. La CGT est l'élément moteur de ces mobilisations. Ces dernières s'appuient sur les réponses communes que forgent les organisations syndicales. La CGT, en faisant vivre son identité revendicative, fait vivre l'unité syndicale.

Les attentes très fortes des salariés sont encore renforcées en 2010 par le grand mouvement contre la réforme des retraites qui succède à celui contre la réforme des régimes spéciaux. Des millions de salariés descendent dans la rue, manifestent, font grève, organisent des blocages et portent des solutions nouvelles. La nécessaire revalorisation du travail et un nouveau partage des richesses sont au cœur de ce mouvement. L'Union Locale CGT d'Arles a largement pris sa part dans ces mobilisations.

Du fait de son éloignement de Marseille et à partir de la réalité économique et sociale spécifique du Nord du Département, l'Union Locale CGT d'Arles a pris le parti, depuis de nombreuses années, d'ancrer et de développer un syndicalisme de lutte de haut niveau dans les entreprises de son territoire, au service des revendications du monde du travail, avec le souci permanent de lui proposer des espaces d'expression et de mobilisation sur la localité.

La pierre qu'apporte notre Union Locale dans la construction du mouvement social, du rapport de force, dans la mise en commun des revendications et des mobilisations nécessaires pour les faire aboutir, contribue grandement au rayonnement de la CGT sur la localité, le département, le pays et la contribution de l'Union Locale d'Arles au résultat des élections dans les T.P.E, malgré un scrutin compliqué à souhait et qui voit la CGT atteindre 30 %, loin devant les autres organisations syndicales, cette contribution est indéniable. Et bien sûr, notre Bourse du Travail aujourd'hui rénovée, pour laquelle les Syndicats CGT se sont battus pendant plus de 30 ans,

est aussi la reconnaissance de la place, du rôle essentiel de l'Union Locale CGT d'Arles, une CGT incontournable et respectée. Voilà ce que nous sommes, voilà ce que nous avons réussi à faire ensemble et nombre de Camarades avant nous.

Cette démarche permet à la CGT, à notre Union Locale, de grandir en nombre d'adhérents, en rapport de force et en efficacité. Rien ne doit nous détourner de cette démarche.

D'autres batailles idéologiques se mènent aussi sur d'autres enjeux fondamentaux que sont les droits humains et dans lesquels la CGT, notre Union Locale a non seulement son mot à dire mais pour lesquels les conditions du débat et de la mobilisation doivent continuer d'être créées.

S'agissant des femmes, si le droit français acte l'égalité entre les femmes et les hommes, celle-ci ne se traduit pas dans les faits, ni au travail, ni dans la vie.

Rappelons que les femmes représentent la moitié des salariés. Elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27 %. Elles sont particulièrement touchées par la précarité, le temps partiel (il faut savoir que 82 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes!) et elles sont touchées par le chômage bien plus encore que les hommes.

Entre 2008 et 2009 le temps partiel imposé aux jeunes femmes de moins de 24 ans est passé de 32 à 38,6 %, en sachant que ces temps partiels sont devenus « une voie d'entrée » obligatoire dans la vie professionnelle pour les femmes et aussi, de plus en plus, pour les hommes, une forme toute capitaliste de l'égalité homme/femme que bien évidemment la CGT va continuer de combattre.

Il faut savoir également que les femmes représentent 80 % des très bas salaires et que leurs carrières sont souvent plafonnées ou bloquées ce qui se traduit par des retraites inférieures de 42 %.

Ces inégalités face au droit au travail, à un salaire et à une retraite décentes, organisées et imposées par les patrons et les gouvernements à leur solde, ces inégalités font partie intégrantes des violences faites aux femmes, au même titre que le harcèlement, le viol, et les coups, rappelons que dans notre pays une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son mari.

La CGT, en combattant ces discriminations, travaille aussi à une culture d'égalité entre les femmes et les hommes. De la formation à la vie professionnelle ou en société, les stéréotypes renforcent les inégalités. Toutes les organisations de la CGT ont la responsabilité d'œuvrer tant pour favoriser les avancées en matière de législation sociale et de droits pour une égalité entre les femmes et les hommes dans le travail et dans la vie, qu'à la représentation des femmes dans les organisations de la CGT.

Le syndicalisme et notamment la CGT a toujours joué un rôle déterminant dans la conquête des garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine. Loin de se laisser cantonner à la seule sphère du travail, notre syndicalisme est intervenu sur tous les aspects de la vie en société. Le syndicalisme CGT a toujours combattu toutes les formes d'exploitation, de domination, de discrimination et d'exclusion. Celles qui se fondent sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre font partie de son champ d'action.

Une partie de l'actualité nationale est concentrée depuis plusieurs mois sur l'accès au mariage pour toutes et tous et sur les droits des personnes homosexuelles. En préambule, il nous faut rappeler que le Collectif Confédéral CGT de lutte contre l'homophobie travaille les questions d'inégalités et de discriminations depuis plus de 17 ans.

La loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels est actuellement discutée à l'Assemblée Nationale. Ces discussions font suites à des manifestations tant de ceux qui, comme la CGT veulent l'égalité d'accès au mariage que de ceux qui y sont frontalement, fondamentalement et réactionnairement opposés ...et je vais citer un journaliste de l'Humanité qui dit ceci : *« Voilà que l'épiscopat français, plutôt que de marcher contre la pauvreté grandissante, s'emploie à mobiliser contre l'égalité d'accès au mariage. Le secrétaire général de l'enseignement catholique a même demandé, contre toute déontologie ou même respect du financement public dont ils bénéficient, que ses établissements se lancent dans une action de propagande contre ce projet. »*

Pour la CGT et c'est bien ce qu'elle a porté dans ces manifestations, les discriminations faites aux personnes homosexuelles, bi ou transsexuelles, au travail et dans la vie, sont inacceptables.

L'accès au mariage pour tous, n'ouvrira pas des droits en plus mais affirmera une égalité des droits pour tous les citoyens quels qu'ils soient. Le combat pour ce droit fait avancer tous les autres, c'est tout le sens de la démarche de la CGT.

La CGT est également dans son rôle, toujours à partir de son histoire et de ses valeurs quand elle œuvre pour la paix dans le monde. S'agissant du Mali, à juste raison, de nombreux adhérents, militants et organisations de la CGT se sont interrogés sur la pertinence de l'intervention française dans ce pays. La Confédération a produit une déclaration que nous avons relayée à tous les Syndicats. La question principale que la CGT a à se poser ne peut se limiter à : « fallait-il que la France intervienne au Mali ? ». La situation, chacun le sait, est beaucoup plus complexe et doit tout d'abord nous amener collectivement à construire la réponse à la question : « quel avenir pour un Mali libre, démocratique et souverain ? ». Les combattants extrémistes, très fortement armés et entraînés, considèrent toute forme de démocratie comme « impie », la femme inférieure à l'homme. Aux dires des contacts que la CGT a sur place, il était quasi certain que Bamako allait tomber en moins de huit jours et c'est un état entier qui serait alors passé sous la coupe des extrémistes et auraient représenté un danger réel pour la population malienne et pour les populations de tous les pays limitrophes.

Dire cela n'exempte en rien les lourdes responsabilités de l'ONU, de nombreux gouvernements dont celui du Mali, sans parler de ceux de l'Union Européenne et ceux d'une majorité d'Etats membres plus prompts à défendre des politiques d'austérité qu'à combattre l'exploitation éhontée par les multinationales des sous-sols de cette région du monde.

Quoiqu'il en soit, la France, compte-tenu de son passé colonial et de ses contestables interventions au Tchad et en Côte d'Ivoire (pour ne prendre que les plus récentes), ne saurait rester durablement le gendarme du Mali et du Sahel. C'est à l'ONU, à l'Union Africaine, de prendre dans les jours à venir la responsabilité du retour à la paix et à la démocratie pour un pays, une région du monde et une population privés depuis trop longtemps de ses droits les plus fondamentaux. La véritable solution passe par un Mali libre, indépendant, souverain, démocratique, débarrassé de toute forme d'impérialisme, qu'il soit de nature religieuse ou qu'il relève du néo-colonialisme.

Voilà mes Chers Camarades, les éléments que le Collectif de Direction de l'Union Locale CGT d'Arles voulait verser aux débats de notre Congrès. Nous avons tous besoin d'échanger nos réflexions, nos préoccupations, nos expériences diverses. Un Congrès est avant tout un espace d'expression dont nous vous invitons à ne pas vous priver, un espace collectif éminemment démocratique, solidaire et fraternel. La parole est donc à vous.